

Fiche technique des conditions d'accès aux discothèques Vaud

Validée par le Médecin Cantonal Vaudois, selon Ordonnance Covid-19 situation particulière du 08 septembre 2021 (en vigueur jusqu'au 24.01.2022 mais modifiable en fonction de la situation épidémiologique) : <https://www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2021/542/fr>

Informations et conditions d'accès

L'exploitant informe activement en amont, les participants/invités qu'en cas de symptômes pouvant être associés au Covid-19, ils ne doivent pas se rendre sur site. Il les informe également des mesures d'hygiène et de conduite en vigueur.

En cas de symptômes, il s'agit de s'isoler, d'effectuer le Coronacheck (<https://www.coronacheck.ch>) et en suivre les instructions.

L'accès est autorisé aux personnes présentant :

- Un certificat Covid-19 suisse ou de l'UE en format papier ou via l'application « COVID certificate » / aucun autre document n'est accepté *
- Une pièce d'identité officielle avec photographie (carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de séjour, carte d'étudiant, SwissPass)

Une comparaison entre les deux documents est nécessaire.



Définition d'un certificat Covid-19 :

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/faq-covid-et-sante/certificat-covid/>

Collaborateurs/personnel

L'employeur est habilité à vérifier l'existence d'un certificat COVID auprès ses employés et de ses bénévoles si cela sera à fixer les mesures de protection appropriée.

Les employés et les bénévoles en contact avec les visiteurs/participants doivent porter un masque ou disposer d'un certificat COVID. Désormais, l'employeur est libre d'imposer cette exigence individuellement et non à tous les employés en contact avec les participants/visiteurs.

Artistes /visiteurs / intervenants

Les participants (artistes, etc.), les visiteurs et les intervenants actifs sur place doivent tous disposer d'un certificat Covid-19.

L'organisation du contrôle d'accès :

- Définir et former le personnel en charge de vérifier les certificats Covid-19/pièces d'identités ;
- La mise en place d'un système de canalisation de flux de personnes en toute sécurité (chicanes, barrières Vauban, zig zag etc.) doit être établie afin d'éviter des rassemblements devant l'entrée, liée aux contrôles des certificats Covid-19/pièces d'identités. Nous recommandons d'installer un espace à part de la file d'attente, pour traiter les éventuels problèmes de validités/scans/documents non conformes ;
- Mise à disposition de solution hydroalcoolique en suffisance ;
- Un responsable Covid-19 doit être désigné et ses coordonnées connues du tenancier ;
- Collectes des coordonnées des clients, afin de faciliter le traçage des contacts dans le cas où une personne est testée positive au Covid-19 ultérieurement.

Comment obtenir le certificat Covid-19 ? *

- **Vaccination deux doses de vaccin** – Certificat valable 12 mois
- **Vaccination une dose** en cas d'infection antérieure au COVID-19 – Certificat valable 12 mois
- **Test PCR positif au covid-19 dans les 6 derniers mois et guérison confirmée**– Certificat valable à partir du 11^e jour depuis le test positif et jusqu'à 6 mois *
- **Test avec un résultat négatif PCR** (laboratoires) – Certificat valable 72 heures
- **Test avec un résultat négatif antigénique rapide** (Pharmacies/médecins/centres de dépistages) – Certificat valable 48 heures

ATTENTION :

À partir du 1.10.2021, les tests antigéniques rapides et les tests PCR pour accéder à une discothèque ou salle de danse sont à la charge du visiteurs/participants/intervenants. En cas de symptômes, un test antigénique rapide ou PCR négatif ne donne pas droit à un certificat Covid-19.

- **Tout résultat de tests cités ci-dessus doit être introduit sur la plateforme CoFast. Les organisateurs doivent collaborer avec des structures existantes qui ont un accès CoFast et qui dès lors, ont été validées par la Direction Générale de la Santé.**

- **Les structures existantes du canton doivent être sollicitées ; la DGS ne validera désormais que les nouvelles demandes émanant de pharmacies, cabinets médicaux et laboratoires.**

Toutes les autres demandes seront refusées.

* Centres de tests de dépistage :

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/faq-covid-et-sante/centres-de-tests-covid-19-filiere-cantonale-vaud/>

Numéros des Hotline à disposition : <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/#c2066193>

Aucun certificat Covid-19 n'est délivré pour les autotests


Résumé

	Certificat Covid-19
Vaccination (dès la 2^{ème} dose) ou Guéri du Covid-19 et une dose de vaccin	<ul style="list-style-type: none">• Centre de vaccination (délivre le certificat Covid-19 le même jour de la vaccination)• Laboratoire• Médecin qui vaccine
Guéri du Covid-19 les 6 derniers mois et documenté par un test PCR	<ul style="list-style-type: none">• Demander le certificat Covid-19 via la Platform OFSP : https://www.covidcertificate-form.admin.ch/ (délai 24 à 48 heures)
Test PCR	<ul style="list-style-type: none">• Laboratoire
Test antigénique (rapide) doit être répertorié par le biais de CoFast. Les exploitants doivent donc collaborer avec des structures existantes qui ont un accès CoFast et donc agréés par la Direction générale de la santé (DGS). Les structures existantes doivent être sollicitées ; la DGS ne va valider désormais que les nouvelles demandes émanant de pharmacies, cabinets médicaux.	<ul style="list-style-type: none">• Pharmacie• Médecin• Centre de test <p>Centres agréés de dépistage Covid-19 sur canton de Vaud :</p> <p>https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/faq-covid-et-sante/centres-de-tests-covid-19-filiere-cantonale-vaud/</p>
<u>Veillez noter : A partir du 1.10.2021 tous les tests antigéniques rapides ou PCR sont au frais de la personne qui se fait tester si elle est asymptomatique. En cas de symptôme un test antigénique rapide ou PCR négatif ne donne pas droit à un certificat Covid-19.</u>	

Procédure de vérification des certificats Covid-19 :

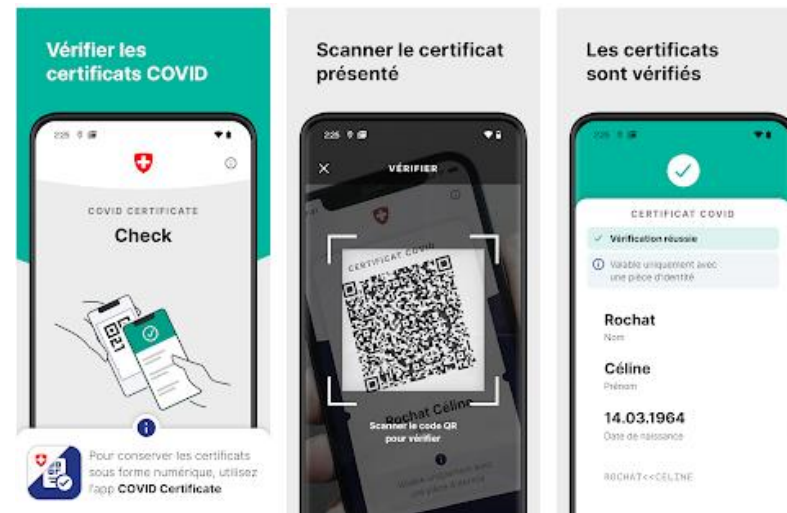
- L'application « COVID Certificate Check » a été développée afin de pouvoir vérifier l'authenticité et la validité d'un certificat Covid-19 suisse et de l'Union Européenne.
- Télécharger l'application « COVID Certificate Check », gratuitement sur l'[App Store d'Apple](#) ou le [Play Store de Google](#).
- Scanner le code QR sur le certificat Covid-19 papier ou dans l'application.
- Comparer le nom et la date de naissance avec un document d'identité (carte d'identité ou passeport) et s'assurer ainsi que le certificat Covid-19 a bien été établi pour cette personne.
- L'exploitant est responsable de la formation complète du contrôle d'accès auprès de ses collaborateurs.

Définir un groupe de personnes en charge de vérifier les certificats Covid-19.


-  Les personnes vaccinées avec un vaccin non autorisé en Suisse et ne bénéficiant pas d'un certificat numérique COVID de l'UE doivent se faire tester pour obtenir un certificat Covid-19 valable en Suisse.

Version application :

Suisse et UE

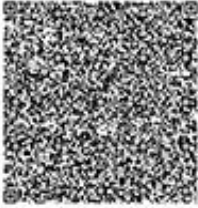


Certificat Covid-19 version papier



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Certificat COVID COVID Certificate



Vaccination
Vaccination

Maladie ou agent pathogène Disease or agent targeted	Covid-19
Dose No of dose	2/2
Type de vaccin Vaccine type	COVID-19 mRNA vaccine
Produit Product	COVID-19 Vaccine Moderna
Fabricant Manufacturer	Moderna Biotech Spain, S.L.
Date de vaccination Date of vaccination	01.05.2021
Pays de vaccination Country of vaccination	Suisse Switzerland

Coordonnées
Personal data

Nom
Name: Rochat Céline

Date de naissance
Date of birth: 14.03.1964




Le certificat COVID a été délivré par
The COVID Certificate was issued by
Office fédéral de la santé publique OFSP
Federal Office of Public Health FOH

Le certificat COVID est valable uniquement sur présentation d'une pièce d'identité.
The COVID certificate is only valid upon presentation of an identity document.

Conservez soigneusement ce document, même si vous avez enregistré le certificat dans l'application.
Keep this paper carefully, even if you have saved the certificate in the app.

Utilisez le certificat COVID en papier ou dans l'application.
Use the COVID Certificate in paper form or within the App.

Info@Coronavirus - Tel. +41 58 463 00 00



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Certificat COVID COVID Certificate



Guérison
Recovery

Maladie ou agent pathogène Disease or agent targeted	Covid-19
Date du premier résultat positif Date of first positive test result	01.05.2021
Valable à partir de Valid from	11.05.2021
Valable jusqu'au Valid until	27.10.2021
Pays du test Country of Test	Suisse Switzerland

Coordonnées
Personal data

Nom
Name: Rochat Céline

Date de naissance
Date of birth: 14.03.1964

Le certificat COVID a été délivré par
The COVID Certificate was issued by
Office fédéral de la santé publique OFSP
Federal Office of Public Health FOH

Le certificat COVID est valable uniquement sur présentation d'une pièce d'identité.
The COVID certificate is only valid upon presentation of an identity document.

Conservez soigneusement ce document, même si vous avez enregistré le certificat dans l'application.
Keep this paper carefully, even if you have saved the certificate in the app.

Utilisez le certificat COVID en papier ou dans l'application.
Use the COVID Certificate in paper form or within the App.

Info@Coronavirus - Tel. +41 58 463 00 00







Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Certificat COVID COVID Certificate



Test
Test

Maladie ou agent pathogène Disease or agent targeted	Covid-19
Résultat Result	Non détecté Not detected
Type Type	Nucleic acid amplification with probe detection
Nom Name	PCR
Date et heure du prélèvement de l'échantillon Date and time of sample collection	01.05.2021, 12:30
Test réalisé par Test conducted by	Wick-in-Lyso AG
Pays du test Country of Test	Suisse Switzerland

Coordonnées
Personal data

Nom
Name: Rochat Céline

Date de naissance
Date of birth: 14.03.1964


Le certificat COVID a été délivré par
The COVID Certificate was issued by
Office fédéral de la santé publique OFSP
Federal Office of Public Health FOH

Le certificat COVID est valable uniquement sur présentation d'une pièce d'identité.
The COVID certificate is only valid upon presentation of an identity document.

Conservez soigneusement ce document, même si vous avez enregistré le certificat dans l'application.
Keep this paper carefully, even if you have saved the certificate in the app.

Utilisez le certificat COVID en papier ou dans l'application.
Use the COVID Certificate in paper form or within the App.

Info@Coronavirus - Tel. +41 58 463 00 00


Certificat Covid-19 version numérique

